

Tel : 05.45.81.08.11 - Fax: 05.45.35.09.67 - Boite vocale 7/7 : 05.45.81.40.48 - Mail : mairie@ville-de-jarnac.fr www.ville-de-jarnac.fr

## L'ÉDITO

Chers Jarnacais, chères Jarnacaises,



Le Conseil Municipal a adopté le projet de budget primitif 2019. Ce budget s'inscrit dans la continuité des actions initiées depuis 2014. Ainsi, comme les années précédentes, le choix a été fait de ne pas augmenter les taux des taxes locales

(taxes foncière et d'habitation) et ce malgré les baisses notables des dotations d'état. Les efforts de la commune se portent sur le contrôle strict des dépenses de fonctionnement notamment l'entretien des bâtiments publics.

La commune maintient également l'aide aux associations communales, lesquelles concourent pour une très large part à la vie et à l'animation de notre ville.

De plus, au 1er janvier 2019, la commune a repris les compétences Ecoles et Marché. Certes, cette reprise s'accompagne d'un transfert de charges mais cela représente pour notre gestion quotidienne un surcroît d'activité et de dépenses. Ainsi, depuis le début de l'année, de nombreux travaux de sécurisation et d'amélioration ont été engagés.

La commune de Jarnac est cependant dans une bonne santé financière et peut entreprendre de grands chantiers d'investissement pour l'avenir.

Ainsi, la construction de la Maison de Santé Pluridisciplinaire, projet phare du mandat, sera achevée d'ici fin juillet et 22 professionnels de santé emménageront et vous accueilleront, pour certains, dès le mois d'août. L'accès aux soins est notre défi pour une commune attractive. J'aurai le plaisir de vous accueillir lors des portes ouvertes pour la découverte du bâtiment le 13 juillet prochain.

Les administrés sont au cœur de nos engagements. Mais l'un des défis est également de rendre notre ville séduisante pour les visiteurs, les touristes qui concourent à faire connaître notre territoire. C'est dans cette optique que nous avons postulé au label Village Etapes. Les usagers de la route nationale

seront invités à faire une halte à Jarnac pour profiter des services et commerces présents sur notre commune. Se faire connaître et donner l'envie de revenir à Jarnac, et même de s'y installer.

L'extension du
Lotissement Saute
Ageasse a cette
vocation de permettre
à de nouveaux foyers
de choisir Jarnac pour
y vivre. Les travaux
de viabilisation
sont terminés et de
nombreux lots sont

## **SOMMAIRE:**

déjà réservés. Avec un prix au m² à 42,58 € HT, nous espérons ainsi accueillir de nouvelles familles à Jarnac ou permettre à d'autres, actuellement locataires sur la commune, de devenir propriétaires.

L'accueil de nouveaux administrés est gage d'une bonne santé pour une commune mais il est primordial que ces mêmes administrés trouvent sur notre territoire les équipements et services nécessaires à la vie quotidienne. Ainsi, avec la progression des démarches dématérialisées, de nombreuses personnes peuvent se trouver démunies à défaut d'avoir un accès internet, de posséder un ordinateur ou même d'avoir des difficultés à utiliser les services. Aussi, la commune a engagé une réflexion sur la création d'une Maison des Services d'Accueil au Public. Vous avez reçu un questionnaire sur ce sujet et, au vu des retours, j'ai pu constater combien cette problématique est au cœur de vos préoccupations. Je vous remercie de vos nombreuses réponses qui démontrent l'intérêt et l'implication des Jarnacais dans le devenir de leur ville.

La Communauté d'Agglomération du Grand Cognac entre aujourd'hui dans sa phase de mise en place, ses statuts étant devenus définitifs au 1er janvier 2019. L'Agglomération se met en ordre de marche, le partenariat avec ses communes membres se stabilise. Chaque partenaire trouve sa place dans la répartition des compétences. J'ai, à maintes reprises, eu l'occasion de rappeler que la Communauté d'Agglomération du Grand Cognac est un vecteur de progrès pour notre commune, tant dans les investissements structurants que seule une agglomération peut porter, que dans la mutualisation des moyens qui est aujourd'hui une nécessité pour toutes les collectivités.

Comme vous venez de le lire, l'année 2019 va être riche en grands chantiers de part et d'autre de la commune. Ces grands travaux démontrent que la Ville de Jarnac œuvre pour garder toute son attractivité et son dynamisme. Les travaux et investissements d'aujourd'hui sont la ville de demain.

Et rappelons que pour ceux qui choisissent

de passer cet été dans notre charmante cité, de nombreuses animations sont proposées par la Ville. Ainsi le Festival Blues Passions lancera la saison, suivi des festivités du 14 juillet. Les quartiers seront en fête du 28 juin au 20 juillet avec un final le 26 juillet. Au programme, spectacles de rue et animation musicale pour toute la famille. Vous pourrez notamment y retrouver Marine, cette gracieuse funambule qui avait su enchanter le public lors de la cérémonie des vœux. Enfin, l'été passant, vous pourrez profiter d'un concert gratuit sur la place du Château le 31 août et applaudir le groupe Soul Time System.

Il me reste à vous souhaiter un bel été et une bonne lecture.

François RABY Maire de Jarnac







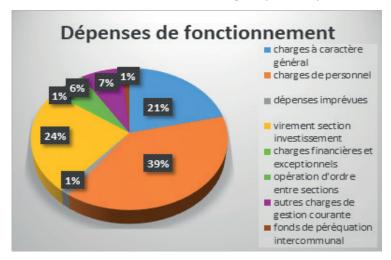


## **BUDGET GÉNÉRAL DE LA VILLE**

Le budget de la commune de Jarnac s'élève à 5.529.000 € en fonctionnement et 2.976.000 € en investissement.

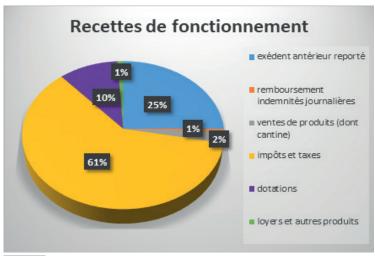
## **Fonctionnement**

La section de fonctionnement regroupe les opérations



de gestion courante, achat de fournitures nécessaires à l'entretien des bâtiments, consommation d'eau, d'électricité... Cette section comprend également les charges liées au personnel communal et aux indemnités des élus, les subventions versées aux associations communales. Sont également inscrites les dépenses liées au remboursement des intérêts de la dette et les opérations d'ordre que sont les dotations aux amortissements.

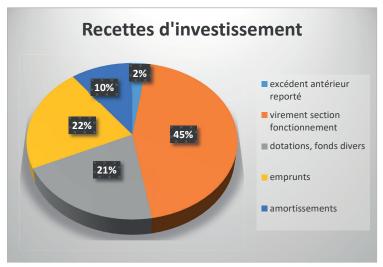
Les recettes de la commune sont issues de la perception des taxes locales (taxes foncière et habitation), de l'excédent reporté (économies réalisées les années précédentes) et des dotations de fonctionnement d'État. Le rôle des gestionnaires financiers de la commune est de faire ressortir de cette section de fonctionnement un excédent qui servira à l'investissement. En 2019, le budget communal a



transféré de la section de fonctionnement vers sa section d'investissement plus de 1,3 millions d'€ soit près d'un quart du total des dépenses. Ce montant est conséquent et montre que la commune génère par ses ressources propres des possibilités d'investir.

### Investissement

La plus grande partie des recettes proviennent des ressources propres de la commune. Il s'agit des recettes issues de la section de fonctionnement, du Fonds de Compensation de la TVA...



En 2019, la commune engagera plus de 2 millions d'€ de travaux et achats : il s'agit principalement de travaux de voirie, de construction ou rénovation de bâtiments et équipements publics.

La commune dispose de plus de 34 kilomètres de voirie et 23000 m² de bâtiments à gérer. Cela se traduit par des dépenses importantes consacrées à la voirie et aux bâtiments – équipements.

Les principales opérations d'investissement

2010

<u>pour 2019</u>						
Voirie dont réfection de la Rue de l'Aumônerie	956 000 €					
Stade et équipements sportifs	372 500 €					
Ecoles	170 000 €					
Eglise - restauration de l'Orgue	145 000 €					
Achat de terrains et bâtiments	100 000 €					
Salle des Fêtes	81 700 €					
Hôtel de Ville dont achat nouveau véhicule Police	65 000 €					

60 800 €

60 000 €

50 000 € 27 000 €

18 500 €

S. techniques dont achat de véhicules & engins

Local Dogliani - MSAP et Halte de Nuit

Cimetières

Eclairage Public

Marché Couvert

## **COMMISSION ÉDUCATION**



Depuis le premier janvier 2019 et la reprise des écoles par la Commune, l'organisation quotidienne est gérée par la Commission Ecole et le service éducation. Le service a pour mission d'organiser le fonctionnement des

#### trois écoles :

Ecole Pauline Kergomard et Debussy pour les classes de maternelles et Ecole Ferdinand Buisson pour les classes de primaires.

Outre la gestion des services périscolaires (garderie et pause méridienne), la commune gère la restauration et l'ensemble des travaux nécessaires au bon fonctionnement des établissements.

Des travaux d'accessibilité et de mise aux normes avaient été prévus par Grand-Cognac (environ 65000 €). Ils sont en cours de finalisation.

La commune, lors du vote du budget, a inscrit une enveloppe de 170000 € dédiée à des investissements dans les écoles. Des travaux de mise en sécurité ont déjà été réalisés tels que l'installation d'alarme incendie et d'une clôture avec porte à ouverture électrique, la peinture des sanitaires et des classes etc...

# <u>Inscriptions Services Périscolaires (cantine et garderie) pour la rentrée 2019/2020</u>

A compter de la rentrée scolaire 2019, les parents devront se rendre en Mairie pour les inscriptions aux services périscolaires : garderie et cantine

Le jour de l'inscription, les pièces suivantes seront

#### demandées:

- Le formulaire d'inscription : remis en fin d'année scolaire dans les cahiers, disponible à la Mairie ou sur le site de la Mairie www.ville-de-jarnac.fr
- Justificatif de domicile.
- Numéro d'allocataire (CAF ou MSA).
- Attestation d'assurance à minima Responsabilité
   Civile
- Carnet de santé page vaccinations obligatoires
- Jugement en cas de garde alternée.

• Pour une première inscription, un certificat médical

d'aptitude à la vie en collectivité (copie du certificat fourni à l'école)

Les inscriptions seront ouvertes à partir du lundi 19 août 2019.

La vente des tickets de cantine et de garderie reprendra à cette même date.

Attention : Aucun enfant ne sera accepté à la cantine ou à la garderie s'il n'est pas inscrit.

#### **Tickets Solidaires**

La cantine se paie à Jarnac sous forme de tickets. Le coût du ticket pour un repas est de 2,45€.

Malheureusement, pour certaines familles, ce coût représente une charge importante.

La Commune lance le « Ticket solidaire ». Chacun peut venir en Mairie pour acheter des tickets qui seront redistribués aux familles en difficulté.

Vous remerciant pour votre générosité.

## LA SEMAINE DES MATERNELLES

Du 8 au 12 Avril, l'école maternelle Pauline Kergomard a invité les parents d'élèves qui le souhaitaient à participer à la vie de la classe. Les parents ont pu assister à des séances de motricité



(parcours Bric-à-Brac et séance à la salle de gymnastique), des ateliers cuisine, jeux de société, décors graphiques, hygiène des dents,...

La semaine s'est clôturée le vendredi par un goûter organisé par l'APE à 16h30, pour fêter le début des vacances de Pâques.

Une école n'est rien sans les parents ni l'APE !!! MERCI à tous pour votre participation durant cette période.





## LES TRAVAUX

#### POUR CETTE ANNEE...

Faisant suite à l'approbation du budget d'investissement par le Conseil Municipal le 19 mars dernier, le budget d'investissement pour l'année 2019 est de 2.1 millions d'euros. A cela s'ajoutent les opérations ayant leur propre budget, telles que la Maison de Santé dont la réception est prévue en Juillet 2019 ou l'extension du lotissement Saute-Ageasse dont les premières maisons pourraient s'élever d'ici la fin d'année.



Les principaux investissements concernent la voirie à hauteur de 956.000€ (45%). Dans cette enveloppe, quatre opérations notables ont été budgétées :

- La réhabilitation de la rue de l'Aumônerie dont la voirie et les trottoirs seront complètement réaménagés dès l'enfouissement des réseaux réalisé par le SDEG. Coût estimé : 220.000€. Cette opération connaît un retard dans son exécution. En effet, les opérations d'enfouissement des réseaux ne peuvent actuellement pas être lancées compte tenu de deux appels d'offres lancés par le SDEG infructueux. Un troisième appel d'offres est en cours pour toutes les opérations nouvelles, les opérations d'entretien en ayant été exclues.
- La réalisation d'un bicouche allée des Tilleuls pour un coût estimé à 20.000€.
- La poursuite des reprises des trottoirs et parking de la rue des Peupliers, après les travaux de la rue de l'Ormeau pour environ 50.000€.
- Le confortement des quais juste en aval du pontpour environ 200.000€ initialement prévu fera l'objet d'un transfert vers les travaux de reconstruction des quais effondrés (voir page 7).

Des opérations et aménagements plus modestes sont aussi prévus comme la mise en place d'une borne camping-cars place Charles de Gaulle dans le cadre de la demande d'adhésion au programme Village Etape (20.000€), la mise en place de bornes de recharges électrique en partenariat avec le SDEG de la Charente (20.000€) ou l'aménagement du rondpoint de la Belloire soutenu par le Département de la Charente (55.000€).

Les travaux d'extension



cimetière des du Grands'Maisons actuellement sont bloqués par une campagne de fouilles menée début mars. La DRAC a **I'INRAP** missionné durant une semaine pour procéder à des fouilles préventives

pour lesquelles la commune attend encore le rapport définitif avant un éventuel redémarrage de chantier.

Des travaux sont aussi programmés dans nos différents bâtiments.

Dans l'église, la sonorisation devrait être revue en complément du projet de réhabilitation de l'orgue (Cf souscription). Dans les écoles, compétence reprise par la commune en ce début d'année, des aménagements et des acquisitions sont aussi prévus afin de faciliter l'apprentissage des enfants et le travail des enseignants et des agents municipaux. A titre d'exemple, une clôture avec interphone a été installée à l'école Claude Debussy ou une véritable alarme incendie à l'école Ferdinand Buisson.

Au marché couvert, la municipalité a voulu rapidement répondre à une demande des utilisateurs et commerçants en installant une porte automatique à l'entrée principale. De même, la circulation et le stationnement devant le marché seront revus pour plus de sécurité et de facilité d'usage.

Enfin la salle des fêtes sera complètement repeinte cet été.

Au cœur de la ville, les services techniques poursuivent les opérations d'embellissement. Ils assurent l'entretien et le nettoyage des trottoirs mais aussi de désherbage ou brûlage des herbes en excluant tout produit chimique. Cela se fait par brûlage, arrachage ou mécaniquement selon la configuration du site.

## **RETOUR SUR L'ANNEE 2018...**

En 2018, les travaux à Jarnac ont d'abord été ceux de GRDF avec l'exfiltration du poste de détente gaz du centre-ville de Jarnac vers sa périphérie dans un objectif de sécurisation de la population. Cela a nécessité la repose d'une nouvelle canalisation gaz tout le long de la rue de l'Aumônerie et une partie de l'avenue de l'Europe. L'attention de la commune a été de toucher le moins possible le rond-point tout neuf de l'avenue d'Écosse. Profitant de cette intervention majeure, des canalisations d'eau fragiles ou en mauvais état ont aussi été remplacées.

Après les travaux de reprises des réseaux d'assainissement en 2016 dans la rue Abel Guy, il était prévu la réfection complète de la bande de roulement de cette voie, opération réalisée fin juin (29.600€)

Les trottoirs de la rue de Barbezieux dont le revêtement en ciment était fortement faïencé, ont été repris en béton désactivé durant l'été (57.150€). Dans la rue de l'Ormeau, les trottoirs et les aires de stationnement

ont été complètement repris (68.700€).

A noter la mise en place de la vidéo-protection au stade et aux services techniques qui a déjà permis de résoudre plusieurs délits de vols et de dégradations sur les équipements communaux.

Enfin, les sanitaires de la salle des fêtes ont retrouvé une nouvelle jeunesse après une rénovation complète (13.750€).





## 3 MAI: EFFONDREMENT DU QUAI

Comme beaucoup, nous avons constaté avec stupeur l'effondrement d'une partie des quais de la Charente devant la société Hine dans la nuit du dimanche 3 au lundi 4 mai. Depuis plusieurs mois, cette section de quai était surveillée et avait fait l'objet de demande d'avis de la part de spécialistes.

En effet, durant l'été 2018, une première fissuration



était apparue. Pendant 3 mois, elle était restée stable.

Les avis du service Hydrologique du Département et de l'entreprise ayant réalisé la réfection du

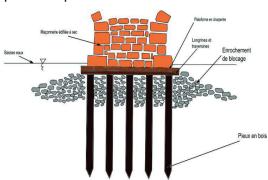
revêtement des quais ont été sollicités sans pour autant mettre en évidence une cause certaine. En décembre, une entreprise spécialisée dans les travaux sur berges s'était déplacée mais elle n'avait pas diagnostiqué un risque imminent. Compte tenu de ce dernier rendez-vous, un joint avait été réalisé afin de limiter l'entrée d'eau de pluie et afin de mieux quantifier une éventuelle nouvelle fissuration.

Malheureusement, courant avril 2019, la fissure est réapparue. De suite, des moyens de signalement de la zone à risque ont été mis en place. Mais rien ne laissait présager d'une rupture si importante.

Les mêmes intervenants sont depuis revenus voir l'étendue du sinistre. Une des hypothèses avancées est une rupture d'un ou de plusieurs pieux en bois de support des pierres du quai. Ces pieux qui doivent être constamment immergés ont pu être fragilisés par un épisode de très basses eaux ou une érosion marquée.

La commune qui avait prévu en 2019 de rénover les

quais juste en aval du pont va donc porter toute son attention à la remise en état de cette partie des quais. La première



étape sera alors de mener une expertise globale de la section allant du saule à la médiathèque.

## LA LUTTE OLYMPIQUE JARNACAISE

## Le sport adapté se développe à Jarnac

La Lutte Olympique Jarnacaise / Maaya-Saastal a développé le sport adapté en s'affiliant à la Fédération française de sport adapté, en plus de son affiliation à la FFL (Fédération française de lutte). Actuellement 10



personnes porteuses d'un handicap mental (dont deux enfants) sont maintenant adhérentes du club et pratiquent ce sport peu connu en Charente.

# Le vase de Soissons ou la médaille d'or pour la Lutte olympique jarnacaise ?

C'est décidément une habitude...

Pour la 3<sup>ème</sup> année consécutive, Antoine Semnont, 15 ans, a participé aux championnats de France de lutte sport adapté. Il y a deux ans, il se classait vice-champion à

Besançon (moins de 50 kg) et l'année dernière, champion de France à Rouen (dans sa catégorie Jeunes de moins de 55 kg). Cette année, il concourait dans une catégorie supérieure, les moins de 60 kg.

Après un entraînement poussé avec son entraîneur Carlos et aidé de Marie, une jeune lutteuse de 16 ans



qui a rejoint le club, très prometteuse, tant en résultats sportifs qu'en qualités pédagogiques et d'arbitrage, Antoine est prêt à partir découvrir la ville célèbre dans l'histoire de France.

Merci à ceux qui rendent cette aventure sportive possible par leur soutien moral, logistique ou financier : la mairie de Jarnac, le comité départemental de lutte, le comité régional Nouvelle Aquitaine et bien sûr M. Dupéré,

Président de Ludon-Médoc et cadre de la Fédération, qui véhicule si gentiment les deux Charentais.

## **NOS INTERNATIONAUX**

## Martin THOMAS

Vice-champion d'Europe 2019 de canoë



crédit photo : Kim JONES

## Caroline ARNAUDEIX

Championne d'Europe 2019 de Ball-trap



## **NOS CHAMPIONS DE DEMAIN...**

Les U13 vainqueurs du TPG



Les U15 vainqueurs de la coupe Charente



L'équipe féminine de JSF





## ET SI LE VOYAGE COMMENÇAIT SUR LA ROUTE DES VACANCES ?

## LE LABEL EN 5 CHIFFRES!



# 2600



C'est le nombre de commerçants ambassadeurs inscrits dans la démarche qualité des Villages étapes



98%

des usagers sont satisfaits de leur arrêt dans un Village étape



53%

des usagers connaissent le label grâce aux panneaux

# 12H À 14H



Le temps du midi est généralement privilégié par les usagers de la route pour une pause en moyenne d'1 à 4h.

## • LE SAVIEZ-VOUS ?

<u>Votre commune</u> est labellisée <u>VILLAGE ÉTAPE</u>, un label d'État obtenu pour une durée renouvelable de 5 ans.

## LE PRINCIPE ?

Lors de longs trajets, les Villages étapes proposent aux usagers de la route une alternative aux aires de services dans un lieu agréable et plus paisible. Ils sont invités à découvrir votre commune qui s'engage à leur offrir tous les commerces et services nécessaires pour une pause réussie!

# Alors qui mieux que ceux qui y vivent, ceux qui y travaillent et connaissent leur territoire pour faire vivre le label?



Contribuez vous aussi au maintien du commerce de proximité et au dynamisme de nos communes en choisissant de vous arrêter dans un Village étape.



Prêts à devenir ambassadeur de votre commune ? Parlez-en autour de vous et rejoignez-nous sur les réseaux sociaux avec #VILLA GEETA PE!









Rendez-vous chez vos commerçants ou sur **WWW.VILLAGE-ETAPE.FR** pour découvrir la Carte du réseau des Villages étapes ainsi que la Carte de fidélité du label à faire tamponner lors de vos arrêts dans les Villages étapes!

## MAISON DE SANTÉ PLURIDISCIPLINAIRE

## Journée Portes ouvertes

Venez découvrir votre Maison de Santé le samedi 13 juillet 2019 De 10 à 12 heures et de 15 à 17 heures Accès par la rue Croix Saint Gilles















## CRÉATION D'UNE MAISON DE SERVICES AU PUBLIC



Maison de services nombreuses au public

La commune de Jarnac souffre, comme de communes sur notre territoire, d'un repli des

services publics. Afin de garantir à tous l'accès au service public et de diminuer l'impact de la fracture numérique, le projet de création d'une Maison des Services d'Accueil au Public (MSAP) apparaît comme une évidence et une nécessité.

Qu'est-ce qu'une maison de services au public?

La MSAP est avant tout un lieu d'accueil. Les administrés peuvent y trouver une aide graduée en fonction de leur besoin.

Le projet de MSAP est un partenariat entre la commune et un certain nombre d'organismes publics ou exerçant une mission de service public tels que la Caisse d'Allocations Familiales, la Caisse Primaire d'Assurance Maladie, Pôle Emploi, les Caisses de Retraites, le service des impôts... Ainsi, si vous ne pouvez pas vous rendre aux guichets, vous pouvez vous rendre dans une MSAP où l'agent d'accueil vous renseignera et pourra contacter tout organisme grâce à un partenariat dédié.

Avec l'organisme concerné, la MSAP bénéficie d'interlocuteurs dédiés auprès de chaque organisme partenaire.

Par ailleurs, l'agent d'accueil a pour mission d'apporter une aide technique aux téléprocédures comme l'obtention d'un certificat d'immatriculation pour un véhicule, la déclaration de revenus au service des impôts, la déclaration trimestrielle de ressources auprès de la CAF...

Enfin, des postes informatiques sont à la disposition des administrés pour effectuer leurs démarches, seuls ou avec l'aide de l'agent d'accueil.

Vous avez reçu un guestionnaire relatif à la mise en place d'une MSAP. Nous vous invitons à y consacrer quelques minutes pour nous faire part de vos besoins en matière d'aide aux démarches administratives.



## RÉVISION ALLÉGÉE N° 3 DU PLAN LOCAL D'URBANISME

La commune de Jarnac a lancé une procédure de révision allégée n° 3 à la demande de la Société HINE qui souhaite étendre son site d'activité sur la Touche. En effet, cette Société avait construit 4 chais, dont trois sont utilisés par la Société HENNESSY et le quatrième par HINE. En 2018, cette Société a construit un chai supplémentaire.

Plusieurs raisons amènent cette Société à agrandir son site d'activité:

- Le dynamisme de la filière « cognac » incite les maisons de négoce à se développer
- La Société Hennessy ne peut lui rétrocéder les chais qu'elle occupe
- Le coût de stockage des eaux de vie chez des prestataires devient difficilement tenable
- Les équipements de défense «incendie et de sécurité» (bassins de rétention, etc.) appartenant à la Société HENNESSY mis à leur disposition sont tolérés par la DREAL, mais cette dernière a demandé à la Société HINE de mettre en place ses propres

installations dans les 5 ans à venir.

L'objectif de la Société HINE est la réalisation d'un nouveau chai tous les 3 ans, afin de porter le nombre total de chais à 10 sur le site (le prochain chai est prévu en 2020).

Par conséquent, l'extension de leur site d'activité, au lieu-dit La Touche - Route de Foussignac, nécessite le reclassement de 3,2 ha de zone A en zone UX. Les parcelles concernées sont AH 602, 699, 716, 718 et ZB 42, 44, 92 et 93.

Le dossier est consultable à la Mairie et au siège de **Grand Cognac.** 

La délibération, prise par Grand Cognac, prescrivant la révision allégée n° 3 du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) de Jarnac est affichée à la Mairie.

Toute observation peut être faite par courrier à Monsieur le Président de Grand Cognac.

Une enquête publique sera prévue fin novembre/ début décembre.

# Newsletter Ville de Jarnac

## Animations culturelles et sportives

## Mercredi 10 juillet : Cinéma



Les Cinémaniacs proposent la projection du film « LA LUTTE DES CLASSES » à 21h00 à l'auditorium de Jarnac.

De Michel Leclerc Avec Leïla Bekhti, Edouard Baer, Ramzy Bedia Genre Comédie Nationalité français Durée 1h43

## Vendredi 12 juillet : Quartier en fête



Fortes du succès de Jarnac en Fête, la mairie de Jarnac et l'association Pantoum vous proposent des moments conviviaux et festifs, à découvrir dans les quartiers de la cité. Venez découvrir un spectacle, puis partager le verre de l'amitié en musique.

A 18h Résidence Médico-sociale, entrée rue Jacques Moreau.

Renseignements en mairie au 05 45 81 47 34

## <u> Dimanche 14 juillet : Fête nationale</u>



Courses pédestres le matin et courses cyclistes l'après-midi.

En soirée :

Animation avec les percussions de Bunda Blanca Défilé de canoés

23h feu d'artifices "La machine à remonter le temps"

Buvette & restauration sur place. Renseignements mairie 05 45 81 47 34

# Dimanche 14 juillet : Exposition de voitures anciennes



Comme tous les deuxièmes dimanches de chaque mois, exceptionnellement place Ch. de Gaulle, venez assister à un rassemblement libre de collectionneurs et partager leur

passion des voitures de collection. Renseignements au 06 62 83 67 71 vieuxvolantsjarnacais@gmail.com

## Vendredi 19 juillet : Quartier en fête

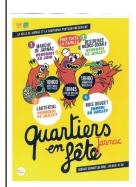


Fortes du succès de Jarnac en Fête, la mairie de Jarnac et l'association Pantoum vous proposent des moments conviviaux et festifs, à découvrir dans les quartiers de la cité. Venez découvrir un spectacle, puis partager le verre de l'amitié en musique.

A 18h quartier Lautertal.

Renseignements mairie au 05 45 81 47 34

## Samedi 20 juillet : Quartier en fête



Fortes du succès de Jarnac en Fête, la mairie de Jarnac et l'association Pantoum vous proposent des moments conviviaux et festifs, à découvrir dans les quartiers de la cité. Venez découvrir un spectacle, puis partager le verre de l'amitié en musique.

A 18h quartier Bois Doucet.

Renseignements en mairie au 05 45 81 47 34

# Newsletter Ville de Jarnac

## Animations culturelles et sportives

## Dimanche 21 juillet: Animation Maya



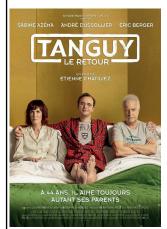
L'association de Lutte Olympique Jarnacaise et sa section Maaya Saastal vous propose une animation en l'honneur du Nouvel An Maya.

Sur l'Ile Madame. De 10h à 19h.

Au programme:

- Exposition de chiens nus du Mexique
- -Danses traditionnelles mayas et aztèques
- Jeux de balles méso-américains
- Démonstrations et jeux de lutte olympique

## Mercredi 24 juillet : Cinéma



Les Cinémaniacs proposent la projection du film « Tanguy, le retour » à 21h00 à l'auditorium de Jarnac.

De Étienne Chatiliez Avec André Dussollier, Sabine Azéma, Eric Berger Genre Comédie Nationalité français Durée 1h33

## Vendredi 26 juillet : Jarnac en fête



Dès 17h, animations et spectacles pour toute la famille. Gratuit.

Possibilité de dîner sur place. Renseignements en mairie 05 45 81 47 34

## Mercredi 31 juillet : Cinéma



Les Cinémaniacs proposent la projection du film « MINUSCULE 2 » à 21h00 à l'auditorium de Jarnac.
De Thomas Szabo, Hélène Giraud Avec Thierry Frémont, Bruno Salomone, Stéphane Coulon Genres Animation, Aventure, Famille

Nationalité français Durée 1h32

## Samedi 31 août : Concert



Place Charles de Gaulle A 21h Entrée gratuite Par Soul Time System Renseignements au 05.45.81.47.34



FORUM DES ASSOCIATIONS
SAMEDI 7 SEPTEMBRE
SALLE DES FÊTES ROUTE DE LUCHAC

Vous êtes une association et souhaitez promouvoir les manifestations que vous organisez sur la commune de Jarnac, faites nous passer vos infos dès que possible à mairie@ville-de-jarnac.fr ou l.thevenoux@ville-de-jarnac.fr pour une parution dans la newsletter du mois précédent la date de la manifestation.

## **INFOS COMMUNE**

### EMBELLISSEMENT DE LA VILLE

Des petits insectes ont envahi les massifs. Ces œuvres confectionnées par les enfants de nos

publiques écoles et privées devront avoir toute votre attention votre protection En flânant dans Jarnac. vous pourrez les trouve



cà et là. Nous les remercions de leur imagination. Les services horticoles de la ville les ont mis en scène dans plusieurs quartiers et les ruches dans leur nouvel apparat ont repris leur place.

#### LES POINTS D'APPORT VOLONTAIRE

Dans les quartiers de Jarnac, des points d'apport

volontaire (PAV) ont été installés. Afin de les rendre plus discrets, ils ont été décorés de cartes postales qui rappellent le Jarnac d'autrefois.



#### **NOUVELLE NAVETTE**

Depuis le 22 avril, une nouvelle navette circule aux couleurs de la Ville de Jarnac.

Horaires de la Navette :

Mardi, jeudi, vendredi et samedi matin avec 4 passages de 9H à 12H, jeudi après-midi 3 passages de 14H à 16H30, sauf les jours fériés. Les horaires des passages sont consultables en Mairie et sur le site internet de la commune : www.ville-de-jarnac.fr/ vivre-a-jarnac/infos-pratiques.



### L'HORLOGE

Depuis décembre 2018 notre Horloge a revêtu son nouvel habit pour l'année 2019, qui représente le 450ème anniversaire de la Bataille de Jarnac.

Au cours de la 3ème guerre de religion, Jarnac fut le théâtre de la tristement célèbre «Bataille de Jarnac». Le 13 mars 1569, l'armée catholique venant de Châteauneuf et les troupes protestantes massées à Jarnac s'affrontèrent vers l'Ouest entre Triac et

fut terrible et se termina par la défaite des protestants et la mort de leur chef le Prince de Condé. Une conférence a eu lieu le samedi 16 mars dernier, animée par Monsieur Alain BRAASTAD.



### ASSOCIATION DES COMMERCANTS



27 Le samedi juillet, l'association des commerçants organise un grand champêtre.

A cette occasion, le marché sera ouvert en soirée. Le but étant que vous achetiez et vous consommiez sur place.

Barbecue, chaises et tables à

disposition. Vous apportez vos couverts.

Venez nombreux pour partager moment ce festif!



## **COSFIC 2019**



Du 4 au 11 août 2019, plus de 10.000 cyclotouristes participeront à la 81ème semaine fédérale internationale de cyclotourisme, accueillis par l'agglomération de Grand Cognac et la ville de Cognac.

Ce sera l'occasion, pour eux, de découvrir les richesses du patrimoine, de la gastronomie, des paysages de nos deux Charentes.

Jarnac aura la lourde tâche d'organiser lors de la 1ère journée, le dimanche 4 août, un point d'accueil où les participants pourront se restaurer pendant leur balade. Ce point de rassemblement se déroulera sur le parking de la salle des fêtes et devrait voir défiler environ 4.000 cyclos. Il ne sera accessible qu'aux bénévoles et aux cyclos munis de bracelets. Mais de nombreux cyclos choisiront de profiter de nos restaurants et autres commerces de bouche pour se sustenter.

Nous encourageons les Jarnacais à profiter de cette journée festive pour les recevoir dans la bonne humeur et le partage.

## **EXPRESSION DE L'OPPOSITION**

#### JARNAC VIVRE ENSEMBLE

#### Les nouveaux défis de la Commune

Heureux de vous retrouver, le bulletin municipal s'est fait rare.

Nous entrons dans la dernière année de ce mandat. Jusqu'à présent les projets et réalisations ont poursuivi leur continuité, centre de secours école du feu, centre de loisirs, ainsi que la maison médicale, portée par nos programmes électoraux, qui sera bientôt terminée. Toutefois les enjeux économiques, sociaux, environnementaux, incontournables n'ont pas été pris en compte dans aucune présentation de l'équipe actuelle.

La population jarnacaise décroît, tendance préoccupante, des moyens doivent être mis en œuvre d'urgence. La revitalisation de Jarnac et de son centre doit devenir un projet majeur et passer par une nouvelle approche de l'habitat, du commerce, de l'artisanat, et des services. La tendance nationale actuelle veut que le développement des villes se repense intra-muros et moins en périphérie.

Pourquoi la ville de Jarnac n'a pas demandé à intégrer "le dispositif action centre-ville" comme l'a fait une commune proche, malgré nos demandes répétées ?<sup>(1)</sup> Nous sommes éligibles et disposerions ainsi de plus de moyens techniques et financiers.

Ne laissons pas passer ces nouveaux défis, nous disposons d'atouts, équipements, services, vie associative, histoire, culture, proximité, potentiel

économique, à nous d'utiliser ces leviers.

La Communauté d'Agglomération a redistribué les compétences territoriales. Jarnac reprend la gestion directe des écoles et du marché, et redonne la compétence eau et assainissement. Mauvaise et bonne nouvelles, 170.000 € de dépenses immédiates pour la remise en conformité des écoles, reprise du remboursement de l'emprunt initial du marché, un point positif nous gardons le solde financier du compte eau assainissement.

En ce qui concerne la fiscalité communale nous avons voté le maintien des taux sachant que la base, qui n'est pas du ressort de la commune, augmentera de 2,2%, nous avons proposé d'utiliser une petite partie des fonds libérés par le compte eau assainissement soit pour baisser les taux afin de neutraliser l'augmentation des bases imposées de l'État, soit pour appliquer une diminution, c'est dans l'air du temps. Notre approche n'a pas reçu écho.

Jarnac deuxième ville de La Communauté d'Agglomération, compte tenu des enjeux futurs, notamment économiques, doit renforcer sa collaboration et assumer ses positions avec la Communauté d'Agglomération de Grand Cognac.

(1) Une demande d'inscription par la ville de Jarnac, pour rentrer dans la démarche action cœur de ville, vient juste d'être sollicitée.

## **ÉTAT CIVIL**

	Mariagas		GLEYZE Nicolas	29/07/2018	GOICHON Emmanuel	06/01/2019
	Mariages ROUSSEAUD Matthieu & BONNET Tiffany	08/09/18	ROGER née LAULANGEAS Germaine		GATELIER née FRICONNET Andrée	07/01/2019
	DEMONTOUX Sébastien & BLOT Charlotte		BOUCQ née RAYRAT Marie	02/08/2018	DEVIGE née FORT Louisette	08/01/2019
	BEILLARD J. Michel & CLOSSON Dominique		LEGER Maurice		FILLION née RENOUX Monique	10/01/2019
	VERGNAUD Christophe & BOTELLA Cécile				•	
	BRIGNONEN Jean-Marc & DELTOUR Murielle	·		16/08/2018	PICHON née VERONNEAU Marguerite 11/01/2019	
	VARAGNAC Arnaud & JESUS-MIRANDA Élodie			25/08/2018	FILLONNEAU René	12/01/2019
	7, 11, 10, 11, 10, 11, 11, 11, 11, 11, 11	02,00,20	RUE Céline COMBAUD Joram	29/08/2018	GUIONNEAU Francine	13/01/2019
	37.4		MANNALIN née JOUBERT Adèle	06/09/2018	AUBRY Daniel	16/01/2019
	Naissances:		BRUN Robert	26/09/2018		26/01/2019
	BRIOT GOUÉ Arthur 06/06/18 CHATEAU	UBERNARD			FORT née VIGER Yvette	
	GODON Aubin 27/06/18 CHATEAU	UBERNARD	PINARD Guy	13/09/2018	MILDON Russell	28/01/2019
	GERMAIN Gabriel 15/07/18 CHATEAU	UBERNARD	RASSAT Guy	19/09/2018	BARDY née MOREAU Henriette	30/01/2019
	PALIERNE Dayan 06/11/18 CHATEAU	UBERNARD	GARNIER née BILLOT Camille	28/09/2018	BABAUD René	03/02/2019
	CHORON Ema 28/11/18 CHATEAU	UBERNARD	POUSSARD Félix	07/10/2018	DARDILLAC Jean	04/02/2019
	GOYON Lou 18/01/19 SOYAUX		JOLLI Jacques	14/10/2018	-	09/02/2019
	SATONY Soline 10/03/19 CHATEAU	UBERNARD	BOUYOU Guy		MEYLANN née RAPHIN Marcelle	21/02/2019
	RIFFAUD Louna 03/04/19 CHATEAU	UBERNARD	THOREAU Jean		FERREBEUF Colette	21/02/2019
	BARBÉ MAho 20/04/19 CHATEAU	JBERNARD	MIGNON née FONTAINE Marie	18/10/2018	· ·	10/03/2019
	GRONDIN PERILLAT Camille 20/04/19 CHATEAUBERNARD MARCADIE Jules 20/05/19 SAINT-MICHEL MARCOU PERRAUD Silas 21/05/19 CHATEAUBERNARD		BORDAGE née BEDIN Henriette	23/10/2018	-	22/03/2019
			URBAIN née MARTINAT-BOUHET Jeannine		-	27/03/2019
			METAIS André		MORELLET née DEXET Marie	30/03/2019
	, ,		MASSON née PARTHOUNEAU Hélène			04/04/2019
	D/ \		BALAIS née PENOT Gisèle	- , ,	BELLION née BEGEY Madeleine	05/04/2019
	Décès:		GAUTHIER Jean		REBOUL née BONNEMAIN Sylvie	08/04/2019
			JEAN-MARIE Jeanne		AUDOIN Marcel	11/04/2019
			TALLON Franck		VALLON André	11/04/2019
			JAFFEUX Jeanne-Marie	25/11/2018	LAIR Jacky	16/04/2019
			GARGOTTIN Andrée	29/11/2018	JORET André	26/04/2019
	TIMONET Francis 2	1/06/2018	MESMAIN née MAZEAU Francine	30/11/2018	MALLARD Michel	04/05/2019
	GODON Jacques 2	4/06/2018	GRUET Philippe	06/12/2018	MUNIER née DEMORÉ Jacqueline	04/05/2019
	GRENET Michèle 2	6/06/2018	GATELIER Henri	11/12/2018	SOUMAGNE Michel	05/05/2019
	THEVENIN Armelle 1	0/07/2018	ESTIEU Hubert	13/12/2018	PETIT Paul	06/05/2019
	DANGLADE née MARCHEGAY Yvonne 1	2/07/2018	DROUINEAUD Gaston	20/12/2018	GUÉGUEN née ALLAFORT Roselyne	06/05/2019
	VERSAVAUD née ALLARY Andrée 1	3/07/2018	PLATON Bernard	20/12/2018	MESSANT née HAURUT Simone	08/05/2019
	CZERBAKOFF Serge 1	5/07/2018	EGRETAUD Raymonde	21/12/2018	MOINE née MONDOU MArie Yvonne	20/05/2019
	HERBERE née DOUTEAU Josette 18	8/07/2018	CAILLE André	28/12/2018		
	BRETON née MAYSSAT Odette 2	8/07/2018	PASCAULT née GIRAULT Odette	01/01/2019		

## LA FIBRE ARRIVE À JARNAC

Charente Numérique, syndicat mixte chargé de l'aménagement numérique du département de la Charente, agit depuis fin 2016 pour le déploiement d'un réseau Très Haut Débit de plus de 100 000 prises. Ce déploiement a été phasé en 4 grandes étapes. Les deux premières étapes sont en cours et concernent l'ensemble de la commune de Jarnac. L'entreprise Axione, filiale de Bouygues Telecom a été

retenue pour mener les travaux nécessaires et la mise en place de la fibre.

D'ores et déjà, des armoires de télécommunication ont été implantées comme rue de Royan (photo) ou rues des Moulins. De là, la desserte se fera vers chaque nouvel abonné. Bien que la majeure partie de la fibre soit passée en soutterrain, une partie sera aérienne et nécessitera le renforcement de poteaux support.

La commercialisation devrait s'étaler sur l'année

2020.

Exemple du contenu d'une armoire

